



EDUCATION CANINE DU MESNIL SAINT DENIS

Association loi 1901 affiliée à la Société Canine d'Ile de France **Habilitations** : CUN.HA.0963 / CNEAC, LEA / D.S.V, SV03-595 / Préf. W782002339
Terrain : Route de Versailles, 78320 LE MESNIL SAINT DENIS **Mail** : ECMSD78@ORANGE.FR

FORMULAIRE D'ADHÉSION

RENSEIGNEMENTS DE L'ADHÉRENT

M/Mme

NOM DE FAMILLE

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TEL PORTABLE

ADRESSE MAIL

PROFESSION

merci d'indiquer TRES LISIBLEMENT votre adresse mail

- ☐ Je déclare ne pas avoir subi de condamnation pour sévices sur animaux
☐ J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés au bulletin d'adhésion

DATE D'ADHÉSION

SIGNATURE

RENSEIGNEMENTS DU CHIEN

NOM

AFFIXE (NOM DE L'ÉLEVAGE)

N° LOF

IDENTIFICATION (N° DE PUCE)

RACE

SEXE (MÂLE OU FEMELLE)

DATE DE NAISSANCE

DATE VACCIN TOUX DU CHENIL OBLIGATOIRE

Nous fournir une copie du carnet de sante

RENSEIGNEMENTS DU 2ÈME CHIEN

NOM

AFFIXE (NOM DE L'ÉLEVAGE)

N° LOF

IDENTIFICATION (N° DE PUCE)

RACE

SEXE (MÂLE OU FEMELLE)

DATE DE NAISSANCE

DATE VACCIN TOUX DU CHENIL OBLIGATOIRE

Nous fournir une copie du carnet de sante

Règlement par chèque à l'ordre de : Éducation Canine du Mesnil St Denis

Par virement : FR76 1820 6000 8508 5911 6900 160 AGRIFRPP882



EDUCATION CANINE DU MESNIL SAINT DENIS

Association loi 1901 affiliée à la Société Canine d'Ile de France

Habilitations : CUN.HA.0963 / CNEAC, LEA / D.S.V, SV03-595 / Préf. W782002339

Terrain : Route de Versailles, 78320 LE MESNIL SAINT DENIS Mail : ECMSD78@ORANGE.FR

AUTORISATION DE DROITS À L'IMAGE

CHIEN

Si vous donnez l'autorisation, vous acceptez l'utilisation et l'exploitation non commerciale de votre image, ainsi que celle de votre chien, dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur notre site internet, ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram), ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association.

En conséquence de quoi, vous renoncez à vous prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'association « Éducation Canine du Mesnil Saint Denis » qui trouverait son origine dans l'exploitation de votre image dans le cadre précité.

Si vous ne donnez pas l'autorisation, l'association « Éducation Canine du Mesnil Saint Denis » s'engage, ainsi que ses bénévoles, à vous prévenir lors de la prise de photographies ou de vidéos afin que vous puissiez vous mettre à l'écart le temps nécessaire.

Je soussigné(e),

☐ Autorise l'association "Éducation Canine du Mesnil Saint Denis" à prendre des photographies et des vidéos de moi et de mon chien dans le cadre de ses cours et des événements qu'elle organise.

☐ N'autorise pas l'association "Éducation Canine du Mesnil Saint Denis" à prendre des photographies et des vidéos de moi et de mon chien.

SIGNATURE

DATE



EDUCATION CANINE DU MESNIL SAINT DENIS

Association loi 1901 affiliée à la Société Canine d'Ile de France
Habitations : CUN.HA.096 3 / CNEAC, LEA / D.S.V, SV03-595 / Préf. W782002339
Terrain : Route de Versailles, 78320 LE MESNIL SAINT DENIS Mail : ECMSD78@ORANGE.FR

AUTORISATION DE DROITS À L'IMAGE

CHIEN

Si vous donnez l'autorisation, vous acceptez l'utilisation et l'exploitation non commerciale de votre image, ainsi que celle de votre chien, dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur notre site internet, ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram), ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association.

En conséquence de quoi, vous renoncez à vous prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'association « Education Canine du Mesnil Saint Denis » qui trouverait son origine dans l'exploitation de votre image dans le cadre précité.

Si vous ne donnez pas l'autorisation, l'association « Éducation Canine du Mesnil Saint Denis » s'engage, ainsi que ses bénévoles, à vous prévenir lors de la prise de photographies ou de vidéos afin que vous puissiez vous mettre à l'écart le temps nécessaire.

Je soussigné(e),

☐ Autorise l'association "Éducation Canine du Mesnil Saint Denis" à prendre des photographies et des vidéos de moi et de mon chien dans le cadre de ses cours et des événements qu'elle organise.

☐ N'autorise pas l'association "Éducation Canine du Mesnil Saint Denis" à prendre des photographies et des vidéos de moi et de mon chien.

SIGNATURE

DATE

SIGNATURE DE L'ASSOCIATION

Quelques Règles à Respecter

IL EST INTERDIT D'ATTACHER VOTRE CHIEN, NE SERAIT-CE QUE QUELQUES INSTANTS, AU GRILLAGE DELIMITANT LES TERRAINS !



Dès que le chien descend de votre véhicule (sur le parking) **IL DOIT IMPERATIVEMENT ETRE TENU EN LAISSE** et maîtrisé.

Le contact entre les chiens est **INTERDIT** sinon il peut y avoir conflit et bagarre !

Vous n'êtes autorisé à le laisser sans laisse que durant les cours, sur ordre du moniteur.



Nous ne disposons d'**AUCUN ESPACE DE DETENTE** pour vos chiens ! Dès qu'ils arrivent sur le club ou descendent de votre véhicule, vos chiens **DOIVENT ETRE DETENDUS**.

Si un accident arrive, vous devez **OBLIGATOIREMENT RAMASSER** les déjections de votre chien, à l'aide d'un sac en plastique que vous nouerez avant de le jeter dans l'une des poubelles présente sur le terrain.



Notre parking est suffisamment spacieux pour que bon nombre de véhicules puissent s'y stationner **A CONDITION QUE** chaque conducteur prenne le temps de s'y garer correctement en évitant les espaces trop grands entre 2 voitures.

Juste à l'entrée du terrain, délimitées par une chaîne, quelques **PLACES SONT RESERVEES AUX MONITEURS**. Veuillez ne pas vous y garer sous peine de dispenser le cours à la place du moniteur !



Nous vous prions de bien vouloir, pour le respect de tous, **DEPOSER VOS DECHETS DANS LES POUBELLES** disposées sur le terrain.

Il est **STRICTEMENT INTERDIT** de venir sur les terrains du Club **EN DEHORS** des heures de cours **EN L'ABSENCE** d'un membre représentant ou d'un moniteur et sans **L'ACCORD DU PRESIDENT !!**



Il s'agit d'une question d'assurance... Les activités sur les terrains du Club ne sont accessibles qu'en la présence d'une personne qualifiée.



Par respect pour les moniteurs, il est **INTERDIT** de téléphoner pendant les cours **SOUS PEINE** de s'en voir exclure sur ordre du moniteur.